



# FORMATION ET PRATIQUE DU SHIATSU DES MÉRIDIENS IOKAI® SHIATSU PARIS

## BULLETIN D'INSCRIPTION et devis année 2022/2023 Formation Professionnelle Année 1

CONTRAT N° : .....

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : ..... CP : .....  
..... Ville : .....  
Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....  
Téléphone : ..... Mail : .....  
Profession : ..... Statut : .....

### CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE :

(Cochez les cases correspondant à votre situation)

- Avez-vous déjà effectué un Module 1 - introduction ? Année :
- Financement pris en charge par organisme, lequel : .....  
Un devis a été adressé à votre organisme financeur.
- Financement en attente de prise en charge, par quel organisme : .....  
Un devis a été adressé ou va être adressé à votre organisme financeur.
- Financement personnel

### TARIFS

- Consulter les **Conditions Générales de Vente**
- L'adhésion annuelle à l'association est obligatoire : 20 €
- Les frais de dossier annuel de 150 € sont dus par tous les stagiaires en formation, sauf cas particulier (remplacement d'un cours suivi dans une autre école Iokai...)
- **Cours intensifs résidentiels** (avec Sasaki Sensei) : pré-inscription et règlement obligatoire en début d'année.

### DEVIS 2022-2023 - ANNÉE 1 :

(Cochez les cases des sessions choisies et remplissez les cases « à régler »)

INTITULÉ/FORMULE		SESSIONS CHOISIES	À RÉGLER
Cotisation ISP	20€		20€
Frais de dossier	150€		150€
M1	910€	<input type="checkbox"/> Intensif	
M2	850€	<input type="checkbox"/> Mensuel	
M2	850€	<input type="checkbox"/> Intensif	
M3	190€	<input type="checkbox"/> 9/10/11 juin 2023	
	190€	<input type="checkbox"/> 10/11/12 novembre 2023	
	<b>Total cours</b>		



**COURS INTENSIFS RESIDENTIELS**

Pré-inscription et règlement obligatoire

M2	380€	<input type="checkbox"/> du 09 au 14 mai 2023	
M3	400€	<input type="checkbox"/> du 09 au 15 octobre 2023	
<b>Total cours résidentiels</b>			
<b>TOTAL à régler</b>			

**MODALITES DE REGLEMENT :**

(cochez les cases des options choisies et indiquez les montants de chaque encaissement)  
Ajustement à faire selon les paiements déjà faits en 2021-2022

<input type="checkbox"/> par chèques ou virements en 7 échéances (mettre numéro + date d'échéance)	<input type="checkbox"/> en totalité	<input type="checkbox"/> échelonné : <input type="checkbox"/> A l'inscription : 220€ M1 <input type="checkbox"/> 1) sept 22 : 455€ <input type="checkbox"/> 2) nov. 22 : 455€ M2 <input type="checkbox"/> 3) janv. 23 : 425€ <input type="checkbox"/> 4) mars : 425€ <input type="checkbox"/> 5) M2 Résidentiel 23 : avril : 380€ M3 <input type="checkbox"/> 6) mai : 380€ <input type="checkbox"/> 7) M3 Résidentiel 23 : juillet 22 : 400€
<input type="checkbox"/> en espèces	<input type="checkbox"/> en totalité	Au-delà de 1 000€ prévoir un échéancier

**Certains tarifs sont susceptibles d'évoluer notamment pour les Cours Résidentiel en 2023**

Pour confirmer votre inscription merci de bien vouloir nous renvoyer ce document signé et accompagné  
d'un chèque d'arrhes de 170 euros.

**J'ai lu et accepté Les Conditions Générales de Vente**

Paris le .....

Signature du Responsable de FPSM

Signature du stagiaire